

PARU EN MAI 1998



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT À L'INDUSTRIE

MODELES D'INSTRUMENTS DE MESURE NOUVELLEMENT APPROUVES EN MARS 1998

CERTIFICAT D'EXAMEN
N° 98.00.270.001.1 DU 22 JANVIER 1998

Banc à rouleaux modèle TT, pour chronotachygraphes

LE PRESENT CERTIFICAT D'EXAMEN EST PRONONCE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 81-883 DU 14 SEPTEMBRE 1981 RELATIF AUX MODALITES DU CONTROLE DES CHRONOTACHYGRAPHES UTILISES DANS LES TRANSPORTS PAR ROUTE, MODIFIE PAR LES DECRETS N° 86-1071 DU 24 SEPTEMBRE 1986 ET N° 86-1130 DU 17 OCTOBRE 1986, ET DES DEUX ARRETES PRIS POUR SON APPLICATION : L'ARRETE DU 14 SEPTEMBRE 1981 MODIFIE ET L'ARRETE DU 1ER OCTOBRE 1981 MODIFIE.

FABRICANT

Société MULLER Bem, Le Jardin d'Entreprises,
1, avenue Gustave Eiffel, 28070 Chartres Cedex,
France.

DEMANDEUR

Société LUCAS DISTRIBUTION, 2-4, avenue Albert Einstein, BP 93, 93152 Le Blanc Mesnil Cedex, France.

CARACTERISTIQUES

Le banc à rouleaux modèle TT pour chronotachygraphes permet la détermination du coefficient caractéristique «w» des véhicules et de la circonférence effective «l» des pneumatiques de l'essieu moteur. Le coefficient caractéristique «w» est ex-

primé en impulsions par kilomètre (imp/km) et la circonférence effective «l» des pneumatiques en millimètres (mm).

Ce banc se compose des éléments suivants :

- une zone de mesure du coefficient «l»,
- un châssis regroupant la partie mécanique du banc à rouleaux,
- un pupitre de commande avec une imprimante intégrée,
- un terminal portable faisant fonction à la fois de dispositif indicateur et de clavier de commande des différentes fonctions du banc.

Les caractéristiques techniques du châssis de ce banc sont :

- dimensions : 3 076 x 940 x 422 mm,
- diamètre des rouleaux : 244 mm,
- entre axe des rouleaux : 500 mm,
- liaison entre les rouleaux avant : par cadran,
- passage minimal : 720 mm,
- passage maximal : 2 800 mm,
- charge maximale par essieu : 13 t,
- vitesse d'utilisation pour la mesure : 50 ± 5 km/h.

1 - La zone de mesure du coefficient «l»

Cette zone plane, permettant le déplacement du véhicule sans variation d'assiette, doit faire au moins 11 m de longueur. Sur toute la longueur de cette zone et de chaque côté est matérialisée une bande de guidage. Pour la mesure du coefficient «l», 3 bandes de 5 cm de largeur, espacées de 15 cm, sont matérialisées de chaque côté à 15 cm de la bande de guidage et sur une longueur minimale de 4 m. Deux aires de dégagement de 2,5 m sont prévues aux extrémités de la zone.

La détermination de la circonférence des roues droite et gauche de l'essieu moteur est effectuée par mesure de la distance séparant deux traits laissés au sol, après un tour de roue, par un fil extensible imbibé d'un produit marqueur et positionné sur chacune des roues. Ces distances sont mesurées au moyen d'un réglet de 4 m posé au sol parallèlement aux bandes de guidage. Ce réglet, gradué par 1 mm, doit avoir fait l'objet d'une approbation CEE de modèle en classe II et porter les marques de la vérification primitive CEE.

2 - Le châssis

Il est constitué de :

- quatre rouleaux :
 - deux rouleaux avant solidaires l'un de l'autre pour assurer un parcours identique aux roues de l'essieu testé,

- deux rouleaux arrière indépendants,

- deux cellules photo-électriques protégées et orientables, à gauche et à droite du châssis, pour mesurer le nombre de tours effectués par les roues grâce aux pastilles réfléchissantes préalablement collées sur les pneumatiques,
- un élévateur central dont la mise en œuvre désolidarise les roues du véhicule des rouleaux et bloque les quatre rouleaux afin de permettre le passage du véhicule.

3 - Le pupitre de commande

Le pupitre renferme l'ensemble électronique pour la commande du châssis et effectue la liaison avec le terminal portable. Il dispose d'un tiroir équipé d'une imprimante.

Ce pupitre comporte en outre :

- le bouton de mise sous tension du banc,
- le bouton de commande de l'élévateur,
- la prise de connexion du terminal portable,
- la prise de connexion d'un boîtier de contrôle.

4 - Le terminal portable

Le terminal portable constitue l'ensemble électronique de commande et de calcul du banc. Il comporte la fonction principale «Banc à rouleaux» et d'autres fonctions liées aux chronotachygraphes et à leur programmation. La référence du logiciel de ce terminal portable, automatiquement affichée lors de sa mise en service, est : «(c) 1997Rev.1.OL».

Ce terminal se compose d'un afficheur LCD à deux lignes de 16 caractères et d'un clavier à 17 touches (dont 10 numériques).

L'accès aux différentes fonctions et le déroulement de chacune d'elles sont pilotés par le terminal au moyen d'un dialogue interactif.

4.1 - Fonction principale

La fonction principale «Banc à rouleaux» permet d'obtenir les valeurs de la circonférence moyenne «l» et du coefficient caractéristiques «w» d'un véhicule à partir des valeurs de la circonférence des roues droite et gauche déterminées dans la zone de mesure et enregistrées dans le terminal portable. Si la constante de fonctionnement «k» du chronotachygraphe est réglable par des micro-interrupteurs, la position de ceux-ci, correspondant à la valeur déterminée, est automatiquement affichée avec la valeur du coefficient «w».

La mise en œuvre de la fonction «banc à rouleaux» est précédée de la sélection du type de chronotachygraphe installé sur le véhicule et, pour certains modèles, de la sélection du nombre d'impulsions délivrées par l'émetteur.

4.2 - Fonctions associées (voir liste en annexe)

Les fonctions associées couvertes par le présent certificat d'examen concernent :

- la visualisation de la constante «k» de fonctionnement du chronotachygraphe,
- la modification de la valeur «k» programmée sur les chronotachygraphes à programmeur externe,
- la visualisation de la position des micro-interrupteurs permettant l'adaptation de la constante de fonctionnement «k» sur les chronotachygraphes pourvus de cette méthode de réglage.

Ces fonctions ne peuvent être utilisées que pour des valeurs de la constante de fonctionnement «k» du chronotachygraphe comprises entre 2 400 et 24 000 imp/km.

SCELLEMENTS

Deux éléments de ce banc font l'objet d'un scellement portant la marque du demandeur du certificat d'examen : le terminal portable et le pupitre de commande.

Le scellement du terminal portable est constitué d'une pastille en matière plastique rouge obturant l'une des quatre vis de fixation du capot arrière.

Le scellement du pupitre de commande, situé sur la face arrière et réalisé au moyen d'un fil perlé et d'un plomb, empêche le démontage de son capot de fermeture.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

Compte tenu de son principe de fonctionnement, l'utilisation de ce banc n'est assujettie à l'emploi d'aucun abaque de correction. Pour la même raison, la matérialisation des bandes de guidage dans la zone de mesure de «l» est obligatoire.

Ce banc étant équipé d'un boîtier de contrôle qui permet de tester l'électronique de comptage, le détenteur du banc doit s'assurer, au moins une fois par mois, du bon fonctionnement de son banc. Après connexion de ce boîtier et programmation des valeurs de circonférence «l gauche» (3 472 mm) et «l droite» (3 472 mm), le terminal portable doit afficher une valeur du coefficient «w» égale à 4 608 imp/km.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le banc à rouleaux modèle TT reçoit deux plaques d'identification :

- l'une en aluminium, collée sur la face arrière du terminal portable,
- l'autre en aluminium, collée sur le côté droit du pupitre de commande.

Sur ces deux plaques sont notamment mentionnés :

- la marque d'identification du fabricant : AF 28,
- le nom du demandeur du certificat d'examen,
- la marque, le modèle du banc et la référence de l'élément concerné,
- le numéro de série et son année de fabrication,
- le numéro et la date du présent certificat d'examen.

DEPOT DE MODELE

Le dossier, les plans et les schémas sont déposés à la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France sous la référence DA 13-1468, et chez le demandeur.

VALIDITE

Le présent certificat d'examen a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

A chaque banc est associé un carnet métrologique regroupant l'identification de tous ses éléments et destiné à recevoir tous les renseignements et documents relatifs aux révisions, réparations, auto-contrôles et vérifications dont il fait l'objet.

ANNEXES

Vue d'ensemble du banc installé, n° 6515-1.

Photographie du terminal portable, n° 6515-2.

Liste des fonctions associées au terminal portable n° 6515-3.

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA



■ N° 6515-1

BANC A ROULEAUX TT, POUR CHRONOTACHYGRAPHES

Vue d'ensemble du banc installé



■ N° 6515-2
BANC A ROULEAUX TT, POUR CHRONOTACHYGRAPHES

Photographie du terminal portable



■ N° 6515-3

BANC A ROULEAUX TT, POUR CHRONOTACHYGRAPHES

Liste des fonctions associées au terminal portable

FONCTIONS	NATURE DE LA FONCTION
Sélect tacho	Permet de sélectionner le type de chronotachygraphe.
Sélect émetteur	Permet de sélectionner le type d'émetteur (2 ou 8 imp/tr) pour les appareils 8 300 et 1 400 (Veeder-Root) et 13 14 (Kienzle).
Banc à rouleaux	Permet de déterminer le coefficient "w" et de calculer la circonférence moyenne des pneumatiques de l'essieu moteur du véhicule.
Serrer freins	Permet l'activation de la levée de l'élévateur et le blocage des rouleaux.
<i>Test piste 1</i>	<i>Permet le comptage d'impulsions et la détermination du coefficient "w" à partir d'une distance de 20 m.</i>
<i>Test piste 2</i>	<i>Permet le comptage d'impulsions et la détermination du coefficient "w" à partir d'une distance de 20m, avec système de déclenchement automatique.</i>
<i>Fonct. limiteur</i>	<i>Permet le contrôle du limiteur de vitesse à partir du chronotachygraphe installé.</i>
<i>Programme tacho</i>	<i>Permet de modifier les paramètres de l'appareil 8 400 (Veeder-Root) mémorisés par le terminal portable.</i>
<i>Imp par tr mot</i>	<i>Détermine le nombre d'impulsions reçues par tour-moteur et permet l'adaptation du chronotachygraphe pour l'indication du régime-moteur pour les appareils 8 400 et 8 300 (Veeder-Root), 13 18 (Kienzle) et EGK-100 (Motometer).</i>
Envoi données	Permet l'envoi simultané de paramètres, préalablement enregistrés dans le terminal portable vers les appareils 8 400 (Veeder-Root), 13 19 (Kienzle) et EGK-100 (Motometer).
<i>Sortie série</i>	<i>Permet de lire les différents paramètres enregistrés et programmés sur les appareils 8 400 et 8 300 (Veeder-Root).</i>
<i>Tacho contrôle</i>	<i>Programme spécifique de contrôle automatique pour les appareils 8 400 (Veeder-Root).</i>
Test facteur k	Permet la détermination de la constante "k" de fonctionnement sur les appareils 8 400 (Veeder-Root), 13 14, 13 18 et 13 19 (Kienzle)
Définition DIL	Permet de visualiser la position des micro-interrupteurs et le facteur "k" correspondant au coefficient "w" désiré pour les appareils 8 300, 8 400 et 1 400 (Veeder-Root) et 13 18 (Kienzle)
Modif. programme	Permet de modifier les paramètres enregistrés dans le terminal portable avant envoi vers les appareils 13 19 (Kienzle) et EGK-100 (Motometer).
Lecture programme	Permet la lecture et l'enregistrement dans le terminal portable des paramètres des appareils 13 19 (Kienzle) et EGK-100 (Motometer)
<i>Test montre</i>	<i>Permet le contrôle de la montre sur l'appareil EGK-100 (Motometer)</i>

NOTE : Les fonctions portées en italique ne sont pas couvertes par le présent certificat d'examen.